

LA ROCHE MAURICE, le 20 janvier 2011

A

**François MARC***Sénateur du Finistère**Vice Président de la Commission des Finances**Vice Président du Conseil général*

Madame Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET  
Ministre de l'Ecologie, du Développement  
durable, des Transports et du Logement  
246 Boulevard Saint Germain  
75007 PARIS

Objet : Place de la Bretagne dans le SNIT

Madame la Ministre,

Vous allez, dans quelques jours, valider la deuxième mouture du projet de Schéma National des Infrastructures Terrestres (SNIT).

Un avant projet du document avait été diffusé en juillet 2010 et a, comme vous le savez, fait naître l'extrême ouest breton, une forte insatisfaction que j'ai déjà eu l'occasion de relayer auprès de votre prédécesseur et de votre administration.

Je renouvelle une nouvelle fois par la présente, ma demande visant à ce que le SNIT fasse bien apparaître des tronçons TGV significatifs entre RENNES et BREST, et RENNES et QUIMPER. L'avant projet de juillet 2010 était inacceptable sur ce point. Ces tronçons TGV (à arrêter après débat public réglementaire) sont en effet indispensables pour que l'on puisse atteindre l'objectif inclus au CPER 2007-2013 et visant à mettre BREST et QUIMPER à moins de 3 heures de PARIS.

Je me réjouis à cet égard de l'engagement fort de la Région Bretagne et de son Président Jean Yves LE DRIAN en faveur de cette deuxième phase LGV vers BREST et QUIMPER, comme cela vient d'être rappelé le 18 janvier 2011.

J'espère par conséquent que l'avant projet du SNIT sera corrigé en ce sens et que les déclarations gouvernementales de l'été 2010 sur la primauté que l'on souhaitait à l'époque donner à la ligne RENNES NANTES au détriment des lignes vers l'ouest breton seront désavouées. La signature de l'Etat en 2007 (CPER) ne comporte en effet qu'un objectif prioritaire et un seul : mettre BREST et QUIMPER à moins de 3 heures de PARIS.

Cet engagement doit être tenu.

Le SNIT devra par conséquent intégrer la concrétisation de cet engagement officiel.

Ne doutant pas que vous aurez à cœur de répondre à l'attente des bretons de l'extrême ouest en la matière, je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de ma très haute considération et de mes sentiments les meilleurs. *et les plus cordiaux -*

François MARC